

Informations complémentaires ([https://my.ulg.ac.be/MyULg/PP\\_xt/IFC/fr/catalogueifc.do?as\\_action=consult&id=107](https://my.ulg.ac.be/MyULg/PP_xt/IFC/fr/catalogueifc.do?as_action=consult&id=107))

Renseignements

Pour l'Université de Liège

Monsieur Renaud LOUIS

Service de Pneumologie

Bât. B35 - CHU - 4000 Liège

Tél : 04/366.78.81 - Fax : 04/366.88.46

Courriel : r.louis@ulg.ac.be

Présentation

L'objectif de la formation est d'acquies puis augmenter les connaissances et compétences des professionnels de santé dans l'aide à l'arrêt et la gestion du tabagisme en divers lieux de vie.

L'enseignement proposé concerne le tabac et son usage. Il intègre les aspects " Promotion Santé ", " Santé Public " et législatifs. Il prépare à l'abord clinique spécialisé de l'arrêt du tabagisme et à la recherche dans ce domaine. Les relations et les similitudes avec d'autres assuétudes sont également abordées.

Conditions particulières d'accès / Public cible

Cette formation s'adresse aux détenteurs d'un diplôme de médecin, infirmier, sage-femme, pharmacien, kinésithérapeute, dentiste, ergothérapeute, diététiciens en référence à l'article 78 de l'INAMI, de même que les titulaires d'un master en psychologie et les étudiants de dernière année de ces disciplines.

Les étudiants disposant d'un diplôme octroyé hors Belgique sont invités à produire une équivalence de diplôme.

La formation s'adresse aux professionnels de santé et licenciés en psychologie. Dès lors des bases médicales et/ou psychologiques sont indispensables. Une base théorique et pratique axée sur une démarche multidisciplinaire est assurée aux participants.

Durée de la formation

La formation (15 crédits) comporte :

\* 7 séminaires d'une journée, soit 49h de cours réparties sur 7 samedis ;

\* 3 jours de stage dans un Centre agréé.

Programme de cours

**Collégialité :**

L'équipe est composée de 25 orateurs sélectionnés par le CSIGT sur base de leur expérience de terrain et de leurs compétences pédagogiques.

**Cours obligatoires**

MCER0005-1	<i>Séminaires</i>				<b>3</b>
	- <i>partim I : Enseignement théorique</i> - COLLÉGIALITÉ - [12h SEM]	-	-	[+]	
	- <i>partim II : Ateliers</i> - COLLÉGIALITÉ - [12h SEM]	-	-	[+]	
MSTG9002-1	<i>Stages</i> - COLLÉGIALITÉ	-	-	-	<b>1</b>
MMEM9001-1	<i>Evaluation y compris mémoire</i> - COLLÉGIALITÉ	-	-	-	<b>11</b>

Evaluation

\* Un examen écrit de type QCM (une session en juin et une seconde session en septembre)

\* Un mémoire (à déposer endéans les 3 ans à dater de l'inscription). Il est obligatoire de s'adjointre un promoteur. Deux lecteurs sont désignés par le CSIGT. La pertinence du sujet et du choix du promoteur sont évalués par le CSIGT.

Inscription

Où ? : Les inscriptions se font par candidature écrite adressée au F.A.R.E.S., 56 rue de la Concorde à 1050 Bruxelles.

Documents à présenter : Une copie du diplôme est requise. De même, une attestation de fréquentation des cours est demandée aux étudiants. Toute candidature est soumise à l'approbation du Comité Scientifique Interuniversitaire de Gestion Tabac (CSIGT) sur base d'une candidature motivée.

Frais d'inscription :

- 600# (droits plein tarif).

- 300# (droits réduits pour les étudiants de plein exercice).